

## **Le Chalet-Neuf du Mont-Tendre**

Nous voilà fort emprunté. Le Chalet-Neuf du Mont-Tendre, découvert ce jour 25 juin 2015, ne représente qu'un intérêt très relatif, on pourrait même dire malheureusement pas d'intérêt du tout, alors que la promenade qui nous y a conduit depuis la Racine fut un véritable enchantement.

Il nous faut donc repartir à zéro et conter ce que nous avons pu voir en ces quelques kilomètres.

Des fleurs surtout, avec une profusion formidable en cette fin juin. Seul problème, nous n'en connaissons pas les noms, et les atlas ne nous sont que d'un secours bien relatif.

Exposition. La première, en touffe serrée, est magnifique. S'agirait-il de gentiane, ou de campanules, les deux espèces étant parfois fort voisine ?





Mont-Tendre versant Vallée. Au loin la silhouette atypique de la Dent de Vaulion.



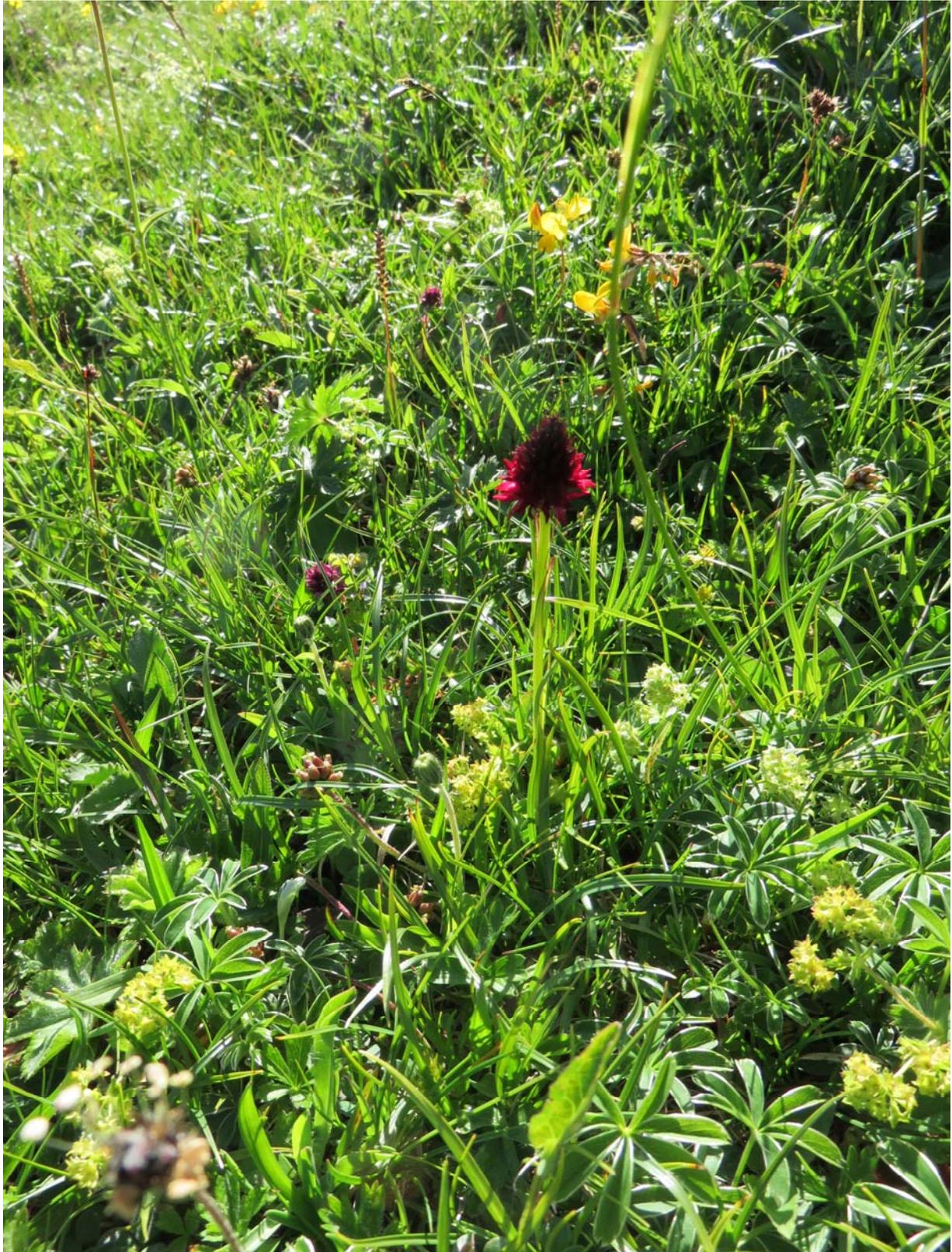
Sur les hauts, à droite alors que l'on monte en direction du sommet, le chalet de Yens.



Nouvelle interrogation quant à cette sorte de fleur blanche.



Aucune réponse pou cette grosse fleur en épi assez peu élégante.



Heureuse découverte avec un orchis vanillé, notre fleur préférée, du fait peut-être de sa grande rareté, et de son parfum extraordinaire.



Le sommet est atteint. Du côté de plaine, le temps est légèrement brumeux. Le Mont-Blanc se laisse à peine voir au-delà du Léman, qui disparaîtra même tout à fait dans une sorte de grisaille pendant la journée.





Coup d'œil en direction de la Dôle...



et coup d'œil en direction de la Dent. Le mur de faîte est flambant neuf.



Le Crêt des Danses n'offre pas de particularités, simplement de l'émotion, en se souvenant que ce fut longtemps ici (ou à peine plus loin, comme à la page suivante) que les bergers se réunissaient dans le temps pour fêter la mi-août. Il vaut la peine à cet égard de s'arrêter quelques instants et de retrouver la prose du Juge Nicole qui, en bon moraliste qu'il était, calviniste jusqu'au bout des ongles, jugea assez rudement cette ancienne coutume qui n'était en fait que pareille à toutes celles qui se déroulaient à la même époque dans d'autres contrées du Jura ou des Alpes.

« Ce fut environ le mêmes temps (autant que j'ai de connaissance<sup>1</sup> que commença peu à peu à se perdre une pratique usitée autrefois, qui, cependant, ne fut entièrement abolie que quelques années avant le milieu du siècle suivant. Voici en quoi elle consistait : les vachers, ou fruitiers, des montagnes des environs de Montendre, et d'autres plus éloignés, se rendaient, toutes les années, pendant six dimanches consécutifs, à commencer à la Saint-Jean, sur la sommité de ce mont. Là, se rendaient aussi beaucoup de jeunes gens des deux sexes, de tous les villages situés au pied de la montagne, et aussi quelques-uns de la Vallée. On y dansait en rond, dans des places que l'on connaît, encore aujourd'hui, par l'enfoncement du terrain ; on s'y exerçait à la lutte et au jet de la pierre. Ce dernier consistait à poser sur l'épaule une pierre fort pesante et à la pousser, par un mouvement du corps, aussi loin que possible. Des personnes du Pays-de-Vaud y faisaient conduire des vivres et du vin, on y mangeait et buvait souvent avec excès, ce qui occasionnait ordinairement des disputes, des coups de poings, et quelques fois des batailles sanglantes.

L'indécence de ces assemblées, composées de personnes de divers endroits et de différents sexes, la licence et les dérèglements qui ne pouvaient qu'en être la suite, sans parler de la profanation du jour du Seigneur, ne donnent pas une idée fort avantageuse de ceux qui les fréquentaient. On peut, cependant, présumer que ces assemblées, qui avaient aussi lieu dans d'autres endroits, en particulier sur la Dôle, subsistaient depuis fort longtemps, et il est assez probable qu'elles devaient leur origine à l'usage, déjà établi dans les premiers âges du monde, d'offrir, sur les hauts lieux, des sacrifices, qui étaient suivis d'un repas, de chants et d'autres cérémonies. On sait, tant par l'Histoire-Sainte que par la profane, que cet usage fut, dans la suite, adopté par toutes les nations, sans en excepter même les Juifs, et on l'a aussi retrouvé chez quelques peuples d'Amérique. »

---

<sup>1</sup> Le Juge Nicole – historique de la Vallée de Joux, 1840 - parle ici probablement de la fin du XVIIe siècle. Quant au contenu de son texte, on peut mettre quelques points en doute. Il nous semble presque impossible que l'on ait pu se rendre au Mont-Tendre, très distant pour certains des participants, pendant 6 dimanches consécutifs. Non seulement l'éloignement, mais aussi des mauvaises conditions atmosphériques qui pouvaient perturber ces jeux salutaires et innocents que notre Juge voit pourtant comme une sorte d'occupation malsaine et pécheresse ! La vie n'était pas si drôle qu'il n'ait pas fallu de temps en temps en oublier les difficultés en quelques jeux et libations bienvenus.



Est-ce plutôt au pied du Crêt des Danses que sur celui-ci que se donnaient ces fêtes champêtres. Le site, dans tous les cas, est particulièrement bien choisi, espace plus ou moins plat, avec vue magnifique sur les deux côtés de la sommité, côté Vallée, et côté plaine. Par beau temps, un enchantement. Imaginons donc sans restriction la foule des grands jours se donner du bon temps sur ces hauteurs. L'habillement de ces Messieurs-Dames, jeunes gens et jolies demoiselles, nous échappe complètement. Il serait si bon, si instructif aussi, parfois de revenir dans le passé. Mais là est le drame de l'homme, ne pouvoir vivre que le présent. Et le même présent que tous les hommes !



Là-bas, le chalet du Mont-Tendre et son impressionnant troupeau.



Un troupeau de quelque 280 bêtes, nous a indiqué le berger. Celui-ci toutefois pâturant trois alpages, ceux du Chalet du Mont-Tendre, du Chalet-Neuf du Mont-Tendre et du Chalet de Yens, sur l'autre versant.





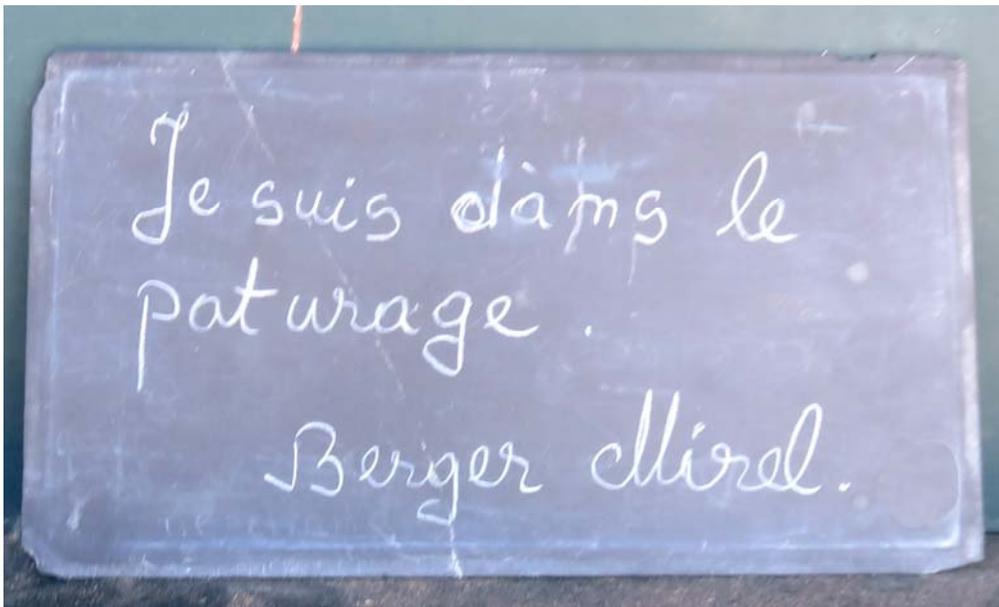
Un chemin « sentier pédestre », en une descente très rapide, nous a conduit du Chalet du Mont-Tendre, au Chalet-Neuf.



Le Chalet-Neuf du Mont-Tendre, ripoliné et sans intérêt particulier.



Le bel érable de proximité et le petit mot du berger !



## Les gentianes.

Les gentianes sont parmi les fleurs les plus connues, les plus populaires. Qui ne connaît la petite *gentiane printanière* — appelée souvent cheminée — et qui au premier printemps ouvre timidement aux chauds rayons du soleil du renouveau, ses pétales d'un bleu profond. Elle parle de vie, d'espoir, celle-là. Tout autre est sa sœur, la *gentiane champêtre*, au feuillage sombre, à la corolle violacée et qui apparaît sur les pelouses, les pâturages au soir de la saison. Avant-coureur de l'hiver, des frimas, elle ne laisse pas que de jeter dans le cœur une impression de tristesse ; elle est à la vieillesse ce que la *gentiane printanière* est aux âmes de 20 ans.

Il n'est pas rare cependant de rencontrer la *gentiane printanière* dans les mois d'oct. et novemb., voire même déc., si la température est favorable. Le fait s'explique aisément. La plante

fleurit tôt au printemps, aux dépens des réserves nutritives emmagasinées l'année précédente, et sitôt la fructification achevée, elle amasse pendant le reste de la saison, de nouvelles réserves qui serviront au développement de la fleur l'année suivante. Si comme cela arrive fréquemment, l'automne est chaud, la floraison, chez quelques individus, se produit à ce moment, et n'attend pas le printemps suivant.

A côté des deux espèces précitées, on connaît encore, sans quitter notre modeste Jura, un certain nombre d'espèces de gentianes.

D'abord, la *gentiane jaune* — grande gentiane — que tout le monde connaît et remarquable par sa haute tige, ses larges feuilles ovales, lisses, ses fortes racines qui sont utilisées pour la fabrication de l'eau de vie de gentiane que M. Dalloz connaît particulièrement. Elle pullule sur certains pâturages, au pied du Mont-Tendre par exemple, à tel point que l'on se demande comment il se fait que les propriétaires ou amodiateurs n'aient point encore songé à la détruire. La *gentiane jaune* croit volontiers en compagnie du verâtre blanc que des yeux peu clairvoyants confondent parfois avec elle. Le verâtre, plante très vénéneuse, se distingue facilement de la *gentiane jaune* par ses feuilles plus foncées, aux nervures saillantes, ses fleurs blanches-verdâtres. La *gentiane jaune* est une plante essentiellement jurassique ; on la rencontre peu dans les Alpes et presque toujours sur les terrains calcaires. Par contre, les Alpes possèdent la *gentiane pourpre* dont les feuilles rappellent celles de la *gentiane jaune* ; mais les fleurs très grosses, sont d'un beau rouge foncé. La plante est superbe et produit une impression qui ne s'efface pas.

La *gentiane acaule* est celle que l'on observe à profusion en juin sur les gazons et escarpements de la Dent de Vaulion; de là le nom de « gentiane de la Dent » qui lui est donné par nombre de personnes. La corolle ou partie colorée de la fleur a la forme d'un entonnoir long de 4 à 6 cm., et d'une belle teinte bleue. Le mot acaule signifie « sans tige »; la plante n'est nullement dénuée de tige, seulement celle-ci est très courte et se résout au moins à l'époque de la floraison, à une longueur de quelques mm., séparant la base de la fleur des feuilles coriaces étalées sur le sol. La gentiane acaule est une plante de montagne; elle est répandue dans toute la chaîne des Alpes. Elle descend à peu près jusqu'au niveau du lac Brenet, grâce aux rochers frais exposés au nord qui le dominant ou l'avoisinent.

Beaucoup moins connue est la *gentiane nivale* ou gentiane des neiges qui croît au Mont-Tendre et au Cunay. De très petite taille — elle dépasse rarement 5 cm. de hauteur — la tige porte de minuscules fleurs bleues, autant d'étoiles azurées qui s'ouvrent chaque fois que le soleil veut bien les caresser de ses rayons. Plus sensible à l'action de la lumière que toutes les autres gentianes, la corolle reste constamment fermée tant que le ciel reste couvert. Epanouie, et mise en herbier, elle clôt de même ses pétales délicats et toute tentative de la faire se rouvrir demeure vaine. La gentiane nivale (*nivalis*-des neiges) est comme son nom l'indique une plante de la haute montagne. Répandue dans les Alpes, on ne la connaît pas ailleurs qu'au Mont-Tendre, dans la chaîne jurassique.

La *gentiane ciliée* rappelle la gentiane printanière; elle s'en distingue toutefois par une taille plus élevée, des fleurs plus grandes, d'un bleu moins profond, moins pur, aux pétales garnis latéralement de cils allongés. Elle est fréquente sur les pelouses, les gazons secs pendant les mois d'août et septembre.

La *gentiane croisette* se rencontre dans les mêmes localités que la précédente; les feuilles sont serrées, disposées en croix, recourbées en bas. Les fleurs sont petites, d'un beau bleu, peu nombreuses et tout entourées de feuilles.

La *gentiane d'Allemagne* est en général confondue avec la gentiane champêtre. La corolle porte 5 pétales (divisions de la corolle) au lieu de 4. Sauf cela, ses caractères sont assez semblables à ceux de la gentiane champêtre; elle croît à la même saison et dans les mêmes lieux, mais d'une manière beaucoup plus disséminée.

---